

les Échos de Choisel



le 14
sept

■ page 15

Les prochains
Jeux
Inter-hameaux

le 21
sept

■ page 22

Inauguration
Espace
Ingrid Bergman
rénové et
Parc de la Mairie

■ page 26

Passion :
Aurélien Seigneur,
maréchal-ferrant

Agenda

SEPTEMBRE

vendredi 13

Nouveaux arrivants,
médailles du travail et
entrées en 6^{ème}

samedi 14

Jeux Inter-hameaux

samedi 21 et dimanche 22

Journées du patrimoine

samedi 21 à 11 heures

Inauguration de l'Espace
Ingrid Bergman rénavé
et Parc de la mairie
aménagé

OCTOBRE

vendredi 4

Repas des Choiseiliens

samedi 19

Murder Party

NOVEMBRE

lundi 11

Cérémonie de l'Armistice

samedi 16

Soirée MIC - Pub
Irlandais

DÉCEMBRE

mercredi 11

Noël des enfants au
Château de Breteuil

vendredi 13

Soirée MIC - Jeux de
société

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

tel : 01 30 52 42 15

fax : 01 30 47 16 56

✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr

Retrouvez-nous aussi sur Facebook 

Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashs d'information et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #65 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne Roques, Alain Seigneur.

Photos : Frédéric Julhes, Caroline Vergne, Clémence Alasseur.

La photo de couverture a été réalisée à Choisel par Frédéric Julhes.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ echos@choisel.fr



Choisel est une commune du Parc naturel régional
de la Haute Vallée de Chevreuse.



sommaire

4 Informations municipales

Conseils municipaux
État civil

6 Pour ou Contre

Le journal télévisé

8 Florent, l'Ami des Jardins

La pelouse

10 Entretien avec ...

les associations
de Choisel

14 Vie sociale

Jeux Inter-hameaux
Rétrospectives AAEC,
Foyer Rural et Maison
d'Ingrid

22 Aménagements

Parc de la Mairie et
Espace Ingrid Bergman

24 Infos locales

26 Passion

Aurélien Seigneur,
maréchal-ferrant

30 Les secrets de Caroline

Le mélilot

32 Urgences

édito

Une rentrée sur les chapeaux de roues



À Choisel, on aime l'énergie verte (très verte), mais ça ne nous empêche pas de faire des **rentrées sur les chapeaux de roues**. C'est le cas encore cette année avec ce 65^{ème} numéro des Échos.

Fidèles à nos habitudes, nous commencerons par vous informer sur les décisions du Conseil Municipal. Vous constaterez que nous passons à la **vitesse supérieure pour le projet « auberge »** en lançant les consultations pour les travaux de réhabilitation ; et cela en restant **économes de nos moyens**, grâce à de nouvelles **demandes de subvention** (notre énergie verte à nous !).

Marie et Evelyne font aussi leur rentrée. Vous le verrez, **elles sont très remontées** et pas du tout d'accord dans le « Pour ou contre », ce qui ne nous étonnera pas. Quant à Florent, il nous donnera tous les conseils pour entretenir notre petit coin de paradis en **accélérant la pousse**.

Nous continuerons avec notre rubrique « Entretien avec... », mais, prise de vitesse oblige, à la **puissance quatre**. Quatre, c'est le nombre d'associations soutenues par notre commune et auxquelles nous donnons la parole. Les président(e)s s'adressent à vous. **Leur énergie verte à eux, ce sont les bénévoles** ; ils vous appellent à les rejoindre, n'hésitez plus !

Du côté de la vie sociale, nous reviendrons sur les événements d'avant l'été, les formidables fête de la Saint-Jean du Foyer Rural, soirée mexicaine de la MIC et célébrations de fin d'année scolaire de l'AAEC ... pour mieux planifier les prochains. Et là, **attention de ne pas rater les virages, car le planning est serré**. Le premier rendez-vous sera pour les enfants entrant en 6^{ème} les nouveaux arrivants dans le village (nombreux en cette rentrée) et les bénéficiaires de la médaille du travail, que nous recevrons en mairie le 13 septembre. Mais dès le lendemain, **nouvelle accélération avec nos trois hameaux** qui se retrouveront dans le parc de la mairie pour la remise en jeu de la coupe des **Jeux Inter-hameaux**, gagnée l'an dernier par la Ferté. Herbouvilliers et le centre village ont toutes leurs chances, **venez jouer et les supporter le 14 septembre** (puis célébrer le soir) !

Au virage suivant, le 21 septembre, nous prendrons une **photo** (ou même plusieurs). Celle de tous les Choiseiliens réunis sur la place du village pour célébrer avec notre Maire et le Conseil la fin des travaux de rénovation de notre Espace Ingrid Bergman et de l'aménagement du parc. Cocktail offert, exposition de vieilles voitures (centenaire de Citroën oblige), venez très nombreux, **ce sera un moment important dans la vie du village**.

D'autres invitations sont à suivre, le **repas des Choiseiliens au Château de Breteuil** le 04/10, la **Murder party** le 19/10... Nous reviendrons vers vous pour toutes ces nouvelles étapes.

Enfin, dans tous cette effervescence, nous garderons le temps de nous poser en finissant avec deux beaux sujets. Tout d'abord la rencontre avec **Aurélien**, un passionné du village (mais combien êtes-vous ?), et avec son métier (multi-) séculaire et magnifique : **maréchal-ferrant**. Et pour finir avec une jolie recette **naturelle et secrète** de Caroline.

Ce bulletin est le vôtre. Nous vous souhaitons une **excellente lecture**...

Vive la rentrée et vive Choisel !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 18 juin 2019

► Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite de Monsieur le Président du Conseil Départemental des Yvelines pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle en vue de réaliser les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'auberge.

Il décide, également, de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), programmation 2019 pour ces mêmes travaux.

► Les Conseillers municipaux autorisent le Maire à contracter un emprunt pour le financement des travaux de l'auberge. Cela permettra d'assurer la trésorerie en attente du versement du remboursement de la TVA (FCTVA) qui n'est attribué que deux années après la dépense.

► Le Maire est autorisé à négocier avec les sociétés et à signer les marchés pour l'ensemble des lots après avis de la commission d'appel d'offres pour les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'auberge.

► Les élus demandent une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) au taux maximum pour les actions menées en faveur de la jeunesse.

► Le Conseil municipal donne son accord pour la cession au SIAHVY des parcelles cadastrées A180, A181

et A182 au lieudit « Le Buisson » pour une surface de 00ha 86a 85ca afin d'y créer une zone d'extension de crue.

► Dit que les frais engagés par la commune seront remboursés par le SIAHVY pour la cession de ces terrains.

► Les Conseillers municipaux, à l'unanimité, approuvent le plan local d'urbanisme (P.L.U.) de la commune de Choisel tel qu'il avait été approuvé le 21 février 2017 en y excluant l'espace réservé N° 5 sur la parcelle cadastrée ZA57 ; confirme, entre autres, le classement en Espace Boisé Classé (EBC) des parcelles cadastrées ZA56 et ZA57 et la création de zones Nj qui contribuent à la préservation des paysages en conformité avec les orientations du PADD et en particulier celle qui longe le Chemin Rural N° 10.

► Le Conseil Municipal approuve la position du Maire de refuser les dérogations à la scolarisation des enfants de Choisel dans les écoles primaires autres que Chevreuse sauf cas très particulier laissé à son jugement (handicap, prise en charge médicale, présence d'un frère ou d'une sœur, métiers à risque...).

► Il décide de renouveler la prise en charge de la totalité du remboursement de la carte du transport scolaire sur circuits spéciaux pour les enfants de Choisel

utilisant le car pour se rendre aux écoles primaires de Chevreuse.

► Les Conseillers approuvent la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY).

► Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour la mise en place d'un Groupement de commandes avec les villes de la CCHVC pour un bail de voirie.

► Il est décidé de reconduire le dispositif « Carte Jeune » pour l'année scolaire 2019/2020.

Rappel des conditions d'obtention de ces cartes : les bénéficiaires sont les jeunes domiciliés à Choisel de 0 à 21 ans révolus et adhérents d'une association sportive et/ou culturelle, (conservatoires, bibliothèques ou autres) dans une commune de proximité.

Montant de la carte (c'est-à-dire de la réduction) : montant correspondant à 100 % du coût de la cotisation et plafonné à 35 € ou au montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 € pour une activité culturelle ou sportive.

Le Conseil Municipal précise que l'attribution des subventions aux organismes et parents ou responsables se fera après réception en mairie de Choisel des coupons originaux justificatifs de l'inscription

des jeunes et du tarif appliqué. Ils devront parvenir en mairie avant le 1^{er} décembre 2019 dernier délai, sauf pour les nouveaux habitants ou les activités trimestrielles.

► Le Conseil Municipal fixe les tarifs des participations aux prochaines manifestations proposées par la commune :

■ Repas de l'Inter-hameaux du 14 septembre : la participation financière demandée est de 10 euros pour les Choisiens, 15 euros pour les extérieurs et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

■ Murder Party : la participation financière demandée est de 10 euros pour les Choisiens, 20 euros pour les extérieurs et gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans.

■ Repas de Choisel du 4 octobre à l'Orangerie du Château de Breteuil : la participation financière demandée est de 10 euros pour les Choisiens, 20 euros pour les extérieurs accompagnés d'un Choisien et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de la Préfecture des Yvelines concernant l'abonnement au service APIC de météo-France pour les pluies intenses ou crue rapide.

Monsieur le Maire informe d'un recours gracieux en urbanisme à La Ferté suite à un refus de Permis d'Aménager pour non-respect de l'OAP3. ■

ÉTAT CIVIL

Décès

Maurice Bernard BÉCHARD
décédé le 10 mai 2019 à Gaillon (27)
Jacques Louis THOMAS
décédé le 12 mai 2019 à Trappes (78)
Jean Paul BROUSSE
décédé le 27 mai 2019 à Choisel (78)

Naissances

Noé MANOUVRIER né le 19 avril 2019 à Orsay, fils d'Elodie Faugier et Julian Manouvrier.

Pacs

Denis DAVET et Isabelle BONNET, le 27 août 2019 ■

NOUVEAUX HABITANTS

M. et Mme Christophe LUCIANI : 7 bis Chemin des Ruettes
M. Patrice MANCA et Mme Stéla RAYCHEVA : 7 Chemin des Ruettes
M. François BORDIER et Mme Mélanie LEROUX : 39bis Route de la Grange aux Moines
M. et Mme Issam et Michelle TANNOUS : 39 Route de la Grange aux Moines
M. Alexandre GOBIN et Mme Estelle BŒUF : 7 Impasse des Tilleuls
Madame Sophie HERVE : 2 rue Robert Frelon (chez M. CLAIRÉ)
Mme Laurie PERRET : 11bis Route de la Rimorière
M. Richard VARIN et Mme Elodie BOGAERT : 5 Route de la Grange aux Moines
M. et Mme Willy GOSGNACH : 13 chemin des Ruettes. ■



Le journal télévisé

Par Marie et Evelyne



Marie est pour ...

“

Bonjour Evelyne,

Il vient de fêter ses 70 ans ! Il est né muet le 29 juin 1949, s'exprimant seulement en images et en noir et blanc, puis il a pris des couleurs, a transformé son expression en l'enrichissant et a mis enfin la femme à l'honneur !

Je te parle du Journal Télévisé («JT» pour les intimes) qui pour moi est un moyen d'information rapide que j'apprécie. Son déclin a été annoncé mais il est encore bien vivant et au rendez-vous, régulièrement, sur plusieurs chaînes et à des horaires variés, ce qui lui confère un avantage et un attrait évidents.

La 1, la 2, la 3, la 6, Arte et autres chaînes d'info ? Je me pose, je choisis ma chaîne et ouvre ma fenêtre sur le monde.

Les présentateurs résument l'actualité d'ici et d'ailleurs. Je parcours alors le monde en 30 minutes !

Par l'image, ce langage moderne adopté par tous les médias, me parviennent alors rapidement, et parfois même en direct, des informations sur divers thèmes. C'est une rencontre politique importante, des projets pour améliorer l'environnement, un progrès scientifique qui fera date ou un événement culturel intéressant...

Il y a aussi des reportages sur des catastrophes climatiques ou autres, mais cela nous amène à la rencontre d'autres cultures et de régions lointaines, abolissant ainsi la notion de distance et d'inconnu. Ces faits peuvent d'ailleurs nous apporter

des enseignements afin qu'on ne reproduise pas les erreurs commises.

Les actualités, comme on les nomme, présentent toujours un intérêt : elles me font participer à la vie du monde. Elles élargissent et enrichissent la vision que j'en ai. Ainsi je voyage en Amazonie où l'on défriche dangereusement pour la planète, j'accompagne et j'applaudis cet agriculteur açorien qui plante sa vigne sur une île volcanique.

Le JT veut toujours nous amener plus loin et plus vite. Même si l'info est montrée rapidement, des intervenants spécialisés exposent des sujets variés qu'ils essaient de nous rendre accessibles. Je suis toujours très attentive lorsqu'un chroniqueur nous parle de cinéma, littérature ou de santé et vient même éclairer une question politique complexe.

Le JT me paraît avoir deux autres aspects positifs. D'une part on a l'impression d'apprendre toujours quelque chose, et parfois il éveille même notre curiosité et nous pousse à nous questionner ou à faire des recherches. D'autre part, il a cette capacité à créer du lien et de la communication : on en parle en famille, on en discute entre amis ou collègues dans un enthousiasme bruyant, ou on aiguise notre opinion lors de joutes oratoires !

Aussi, dès que l'occasion se présente, je me pose, je choisis mon heure et ma chaîne....

Quoi de neuf dans le monde ?

”



mais Evelyne est contre !

“

Ma chère Marie,

Je voulais te donner mes arguments sur un sujet qui nous a parfois opposées : les informations télévisées. Je sais que tu les regardes avec intérêt, quant à moi, j'y suis totalement allergique !

La télévision d'une façon générale est un instrument qui est à mes yeux très perturbant voire toxique, en particulier lors des informations. Je vais essayer de t'expliquer mon ressenti :

L'écran s'allume, un homme ou une femme se met à me parler et soudain le monde entier entre dans mon salon. Des fleuves débordent sur ma table basse, des populations agonisent devant mes bibelots qui me paraissent alors bien dérisoires. Des hommes tuent, la planète se couvre de déchets, les océans se dépeuplent et je me trouve là assise sur un petit canapé, bras ballants, impuissante et bouche ouverte devant tant d'événements qui me dépassent, me submergent, remplissent mon espace qui il y a un instant était si réconfortant : l'instant d'avant avoir appuyé sur ce petit objet noir, oh combien noir : la télécommande. C'est une intrusion intolérable !

Certes il y a, mêlés à toute cette horreur, des instants de repos : une crèche nous ouvre ses portes, un agriculteur nous parle de ses bons produits bio, un pompier sauve un enfant. Tous ces gens arrivent dans mon salon par surprise sans y être invités.

Ces images flottent un peu partout autour de moi, je n'ai même pas à imaginer, l'écran s'en charge. Les paroles de l'animateur passent au second plan, je regarde ses cheveux, sa tenue, je regarde défiler les multiples images qu'il choisit de m'envoyer. Ça y est, je ne pense plus, mon regard est fixe, il a pris possession de mon cerveau.

Alors, le journal télévisé terminé, ma pensée se met tout naturellement à ressasser ce que je viens de voir, demain je parlerai de ces images, je dirai ce qu'est le monde, je saurai, j'aurai une opinion. Mais cette opinion, ces discours, seront produits à partir de toutes ces images imprimées et stockées la veille dans mon cerveau. Je ne choisirai pas, on aura choisi à ma place. Les images produites par la télévision auront un effet d'évidence, de vérité, puisque j'aurais vu, mais vu quoi ? Ce qu'on aura choisi de me montrer.

Les informations radiophoniques ou journalistiques sont également orientées, mais elles nous laissent au moins une fenêtre, celle de l'imagination, elles nous permettent aussi de prêter davantage attention au discours. L'image, que ce soit celle du journaliste qui nous parle ou celle des événements crûment montrés nous empêche souvent d'être attentifs aux mots et de relativiser, de nous évader et de respirer, de penser tout simplement.

Aujourd'hui, je n'appuie plus sur la télécommande.

”



■ La pelouse

un petit coin de paradis

Lorsque les beaux jours arrivent, nous recherchons toujours un endroit pour profiter pleinement du soleil. Si vous possédez un jardin, le choix d'avoir un gazon est une possibilité. Si vous en avez déjà un, il faudra l'entretenir ou selon votre envie le modifier. Ainsi, avant d'installer une pelouse, vous aurez besoin d'avoir en tête un plan de votre jardin.

Si vous avez une grande surface en pelouse, ou si vous voulez la créer, adoptez une partie en gazon fleuri. Deux possibilités s'offrent à vous, soit un **gazon japonais** (graminées + graines de pâquerettes), deux tontes par an suffisent dans ce cas, soit un **semis d'un mélange annuel**, bisannuel et de vivaces où la tonte sera supprimée.

Face au changement climatique, optez pour un semis ayant 50% de fétuques. Ainsi, **on favorisera la biodiversité** à petite échelle. Si vous laissez une partie de l'ancienne pelouse, la pâquerette sauvage et le trèfle blanc feront rapidement leur apparition. Malheureusement par la suite, le pissenlit, le céraïste ou le plantain seront aussi invités à s'installer.

Lors de la tonte, faites comme un semis. La première fois, coupez l'herbe dans le sens horizontal puis verticalement pour la deuxième coupe et ainsi de suite. Cela évitera un sol plus battant dû au passage de la tondeuse et de l'homme. La première coupe doit être ramassée avant de la laisser en terre en faisant du « mulching ».

NB : sauf autour des massifs où l'on ne pourra pas faire autrement.

Je vous conseille aussi d'acheter des chaussures à pointes pour effectuer cette tâche lorsque vous poussez ou tractez votre tondeuse (aération du sol).

le gazon en rouleaux

Si au départ, vous ne voulez pas semer et profiter rapidement d'un nouveau gazon, vous pourrez opter pour un achat de **rouleaux engazonnés** (coût assez important selon la surface mais facile à mettre en place). Déposez ensuite la première bande le long d'un cordeau. Possibilité de le faire soi-même pour les petites surfaces, autrement faites appel à un professionnel.

Le gazon doit être posé dans les 24 heures après son arrivée car en rouleau il s'asphyxie et il sèche très rapidement. De plus, c'est un peu long à mettre en place lorsque l'on n'a pas l'habitude.

Une plaque mesure en général 2,50 m sur 40 cm soit 1m².

Tassez chaque bande avec un rouleau lourd après sa mise en place et évitez

... et les conseils de Florent pour l'entretenir

de marcher dessus pendant 8 jours. N'oubliez pas d'arroser abondamment.

Le gazon en plaque s'achète seulement sur commande. L'avantage de cet achat sera d'avoir un gazon rapide et bien régulier.

Cependant, que ce soit pour un semis ou une installation de bandes de gazon, la préparation restera toujours la même :

- 1 Travailler le sol de 10 à 15 cm de profondeur
- 2 Enlever toutes les racines et les cailloux en surface
- 3 Affiner la terre (louer un tamis)
- 4 Nivelier la terre et apporter de la tourbe qui gèrera l'humidité du sol
- 5 Passer la griffe pour faire des sillons
- 6 Semer à la volée (40 g au m²), « semis plus important aux extrémités de chaque surface »
- 7 Passer le rateau afin d'enfouir la graine en surface
- 8 Passer le rouleau (vos empreintes ne doivent plus apparaître)
- 9 Finir par l'arrosage.

NB : pour les plaques de gazon, passez de l'étape 4 à l'étape 8, puis installez celui-ci et repassez le rouleau.

Après 15 jours de semis, repassez le rouleau afin d'obtenir une pelouse homogène.

les outils et gestes indispensables

On peut effectuer ce travail au printemps (début mai : la température commence à réchauffer le sol) mais je vous conseille la fin de l'été (15 septembre - début octobre) car cette période permet à la plante de s'enraciner plus profondément et plus rapidement. Elle aura tout l'hiver pour bien s'installer.

Pour ceux qui souhaitent entretenir leur jardin sans refaire un semis, je vous propose d'acheter un outil indispensable, à la fois pratique et efficace pour éliminer les mauvaises herbes ayant des pivots : **la pince à désherber**.

Un apport d'**engrais** sera fait chaque année au printemps (engrais gazon). Sinon mettez de l'azote au printemps, indispensable à sa vivacité, et du phosphore à la fin de l'été (développement des racines pendant l'hiver).

Concernant ceux qui ont de la mousse, il faut passer le **scarificateur** par temps humide deux fois par an afin de l'éradiquer (à l'automne et au printemps). Vous pouvez également apporter du sulfate de fer par temps humide. Mais pour éviter la mousse, il faut tondre régulièrement et surtout apporter de l'engrais, car qui dit mousse dit sol pauvre.

Si votre pelouse grille, elle reverdira dès la prochaine pluie, alors évitez de la couper ras.

Bon travail, et surtout n'hésitez pas à m'envoyer des messages pour plus d'informations aux coordonnées ci-dessous. ☺■



N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros :
✉ florent.boissel@choisel.fr



Les Associations de Choisel

Propos recueillis par Frédéric Julhes

Nous avons souhaité, dans ce numéro, consacrer notre « entretien avec... » aux différentes associations subventionnées par la commune. Ces associations sont très importantes pour nous tous et il nous a paru judicieux de leur donner la parole dans un cadre différent des rétrospectives ou annonces des futurs événements.

Faire une pause pour savoir d'où elles viennent et quels sont leurs enjeux (voire préoccupations) aujourd'hui.

Pour cela, nous avons demandé à chaque président(e) d'association de répondre aux questions suivantes :

o Quel est l'objectif de l'association, sa « raison d'être » et depuis quand existe-t-elle ?

o Comment fonctionne-t-elle et quels sont les principaux événements organisés ?

o et un petit mot du Président ou de la Présidente.

Pour les contacter, voir plus bas mais également sur le site de la mairie de Choisel, www.choisel-commune.fr

Nom

ASPC : l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel

Le bureau

Annie DELOROZOY, Présidente
Monique CHANSARD, Trésorière
Patricia BAGOT, Secrétaire générale

en bref

Le but de l'association est d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine architectural de Choisel, incluant bien sûr l'église, mais pas seulement.

Ainsi, l'association a déjà mené à bien en 2018 la rénovation de la croix

dite « Croix Chenu », dans le centre du village (grande croix au centre du cimetière).

Elle a également étudié et budgété la rénovation des très belles (mais aussi très abimées) plaques Michelin qui se trouvent dans les hameaux,

aux entrées du village ; ce projet fait actuellement l'objet de demande de subvention au PNR avec le concours de la mairie.



Le mot du Président



La présidente fait appel à toutes les choiseliennes et choiseliens qui sont intéressés et souhaitent soutenir ou rejoindre l'association ; d'autres projets sont prévus et ont besoin de bénévoles, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'association aux coordonnées ci-dessous.

contact

06 60 84 08 87 : Mme Delorozoy (Présidente). Adresse postale : 1, route de la Grange aux Moines à Choisel (adresse de la Mairie). Bulletin d'adhésion disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

Les Associations de Choisel

Nom

AAEC : l'Association Accueil des Enfants à Choisel

Le bureau

Cécile DISPAU, Présidente
Christophe VAUGELADE, Vice-président
Sophie BORGES, Trésorière
Edwige GAUMONT, Trésorière adjointe
Clémence ALASSEUR, Secrétaire
Gaelle SAMUEL, Secrétaire adjointe
Sophie SEIGNEUR, membre du bureau

en bref

L'AAEC est l'association de Choisel qui s'occupe de la garderie et de l'aide aux devoirs tous les soirs après l'école pour les enfants du primaire et jusqu'à la 5ème. Les enfants sont récupérés à la sortie du bus et sont gardés à l'étage de l'ancienne école du village, l'Espace Ingrid Bergman à Choisel jusqu'à 19h20. Au programme : goûter apporté par chacun dans son sac, réalisation des devoirs sous la houlette bienveillante d'une maîtresse et d'un animateur et enfin temps libre et jeux bien mérités après une bonne journée.

L'association existe depuis une petite dizaine d'années et continue à être gérée par des parents bénévoles depuis sa création. Elle s'appuie sur le partenariat signé avec la mairie de Choisel et l'association ALC de Chevreuse ce qui lui permet de recruter des animateurs de grande qualité.

En plus de la garde des enfants tout au long de l'année, la vie de l'association est rythmée par :

■ l'Assemblée Générale : prochain rendez-vous le 15 octobre pour le bilan de l'année 2018/2019 !

■ la vente de couronnes de l'avent,
■ une petite fête de fin d'année,
■ et une sortie offerte aux enfants adhérents et aux anciens à la fin de l'année scolaire.

Pour s'inscrire, rien de plus simple : rendez vous sur le site de la mairie de Choisel pour imprimer et remplir le dossier.



Le mot du Président



« Cette association est très vivante et elle permet de rendre un service souple et indispensable aux familles de Choisel et communes alentours pour un tarif raisonnable. Sans compter qu'elle est un vecteur important de rencontres entre Choiseliens enfants, et aussi parents, des différents hameaux ! »

contact

Tel : Cécile Dispau, La Fillolière : 06 65 35 17 44, Sophie Seigneur, Herbouvilliers : 06 88 42 41 64 - ✉ accueilchoisel@gmail.com - Adresse postale : 1, route de la Grange aux Moines à Choisel (adresse de la Mairie) - Documents d'adhésion et règlements disponibles sur le site internet de la commune.



Les Associations de Choisel

Nom

Le Foyer Rural de Choisel

1^{er} bureau

Luc VALTAT, Président
Annie MORIN, Vice-présidente
Monique BLOYER, Trésorière
Nadine LE BACQUER, Secrétaire
Véronique MANOUVRIER
Eric LE BACQUER
Nicole LE BACQUER
Bruno LE BACQUER

en bref

Le Foyer Rural est maintenant devenu une institution dans notre commune. L'association a été instaurée dans notre village, il y a de cela plusieurs années, voire même des décennies. Elle a pour but de donner aux villageois l'opportunité de se rencontrer autour d'activités diverses et variées organisées au sein de l'association.

Elle est à but non lucratif et vit des recettes qu'elle peut éventuellement gagner lors de ses manifestations, mais aussi grâce à des subventions que la Mairie veut bien nous accorder. Le Foyer est surtout une famille de bénévoles qui a pour même amour, celui de la commune, de ses habitants et pour nous, c'est évidemment Choisel.

Il y fait bon vivre dans notre village, mais il est vrai qu'avec le manque de commerces et d'école, les villageois ne se côtoient plus comme ils le devraient et c'est entre autre pour cette raison que le foyer existe. Sans ce point commun que nous avons tous, il est évident que le village s'éteindrait à petit feu comme le font beaucoup de petits endroits comme Choisel.

1^{er} mot du Président



"Notre association a été créée en 1996 et perdure depuis tout ce temps et non sans difficulté. En effet, le problème majeur qui se présente, et contrairement à ce que l'on peut croire, ce n'est pas forcément à cause d'un éventuel manque de budget mais plutôt à un manque total d'intérêt de la part des gens du village !

Le foyer rural organise des activités pour l'ensemble de la communauté et non sans mal, puisque pour toute manifestation, il nous est indispensable de trouver des volontaires afin de mettre en place toutes les structures nécessaires dont nous avons besoin pour les festivités organisées. Malgré tous les efforts fournis et le bilan constaté, il est clair que les Choiseiliens fréquentent de moins en moins nos manifestations, et c'est très décourageant et démotivant pour l'ensemble des bénévoles qui se démènent avec acharnement pour essayer de faire vivre le village !

contact

06 88 11 08 84 / 06 83 62 22 25 - ✉ frural.choisel@gmail.com
www.foyerrural-choisel.fr



Nom

MIC : la Maison d'Ingrid à Choisel

1^{er} bureau

Vincent DROUX, Président
Colette MAVIER, Trésorière
Christophe LEBEAU, Secrétaire général

en bref

L'association « La Maison d'Ingrid à Choisel » est née en 2014 par le désir de quelques habitants et nouveaux élus de créer un espace convivial d'échanges pour les Choiseiliens, en complément des autres associations déjà existantes. Une équipe de 7 bénévoles s'est mise au travail et le concept d'un bar associatif situé au centre du village a pris forme rapidement. Un peu d'huile de coude pour faire les travaux de peinture, quelques dons de meubles pour décorer l'ensemble, une formation pour le permis d'exploitation, la délivrance d'une licence 3, la création officielle de l'association ..., l'aventure pouvait commencer. L'inauguration du bar eut lieu le 6 mars 2015. Pour développer l'animation, des soirées à thème furent organisées à un rythme

mensuel. Elles se déclinent sous forme de soirées familiales : jeux de société, karaoké, tarot ou jeux de rôle pour parents et enfants ou bien des soirées plus réservées aux adultes : jeux de casino, dégustation de vin, ... De plus, des soirées musicales permettent de toucher un public plus nombreux et se tiennent dans la salle de l'EIB. Rock, jazz, folklore irlandais, soul, funk ... l'éclectisme est total et l'ambiance toujours chaleureuse grâce à des groupes semi-professionnels de qualité. Enfin, une soirée estivale en plein air sur la pelouse de la mairie avec apéritif, dîner, musique et danse a lieu une fois par an sur des thèmes invitant aux vacances : Grèce, Mexique, Brésil, Le bouche à oreille fonctionnant bien,

nous avons élargi notre public au-delà du village puisque les amateurs de musique et de danse viennent des villes voisines chercher à Choisel une ambiance festive dans un cadre verdoyant et rare. D'un point de vue financier, une subvention initiale de la mairie avait permis d'acheter le stock de boissons nécessaire pour démarrer l'activité. Ensuite, l'objectif commun était d'autofinancer l'activité grâce aux ventes réalisées, objectif respecté depuis 4 ans. Le nombre de bénévoles reste stable autour d'une petite dizaine de personnes. Leur renouvellement est facilité par l'arrivée de nouveaux Choiseiliens qui veulent s'investir et s'intégrer dans les activités du village.

1^{er} mot du Président



"C'est avec un grand plaisir que nous avons créé notre association et l'avons développée pour pouvoir rassembler les Choiseiliennes et les Choiseiliens autour du bar et de nos soirées à thèmes. Dans ce cadre exceptionnel, que de bons moments passés à échanger, s'amuser et refaire le monde ! Nous pouvons être fiers de notre travail, de l'ambiance extrêmement sympathique qui règne ainsi que de notre autonomie financière. Au-delà de Choisel, nous avons aussi séduit nombre d'habitué(e)s qui viennent régulièrement nous rendre visite et nous avons réussi à tisser des liens amicaux avec d'autres associations voisines pour organiser ensemble des événements festifs. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont engagés depuis 5 ans sans compter leur temps, ainsi que l'équipe municipale qui nous a aidé à démarrer et nous soutient par sa présence à nos côtés. Cette association est aussi celle de tou(te)s et nous sommes à l'écoute pour la faire évoluer en fonction des demandes et des besoins. Rendez-vous à la rentrée à la Maison d'Ingrid pour une nouvelle saison de festivités !"

contact

06 457 426 85 - ✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com
Facebook et www.maisoningrid-choisel.fr





Vie sociale à Choisel les prochaines dates à noter

Vous trouverez dans les pages qui suivent des rétrospectives des événements des quatre derniers mois ainsi que quelques annonces pour les rendez-vous à venir.

Comme vous le savez, nous essayons de vous proposer des événements complémentaires et très différents pour mixer les hameaux et les générations.

Voici les prochains, pour vous permettre de réserver les créneaux.

- ▶ **vendredi 13 septembre** : Nouveaux arrivants et médailles du travail
- ▶ **samedi 14 septembre** : Jeux Inter-hameaux
- ▶ **samedi 21 septembre** : Inauguration de l'Espace Ingrid Bergman renové et du Parc de la Mairie aménagé
- ▶ **sam 21 et dim 22 septembre** : Journées du Patrimoine
- ▶ **samedi 4 octobre** : Repas des Choiseiliens
- ▶ **samedi 19 octobre** : Murder Party
- ▶ **samedi 16 novembre** : Soirée Pub irlandais (MIC)
- ▶ **mercredi 11 décembre** : Noël des enfants à Breteuil
- ▶ **vendredi 13 décembre** : Soirée Jeux de société (MIC)



N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer et/ou soumettre toute idée nouvelle.

Frédéric Julhes

La Commission Vie Sociale, Culture,
Jeunesse & Sport

✉ frederic.julhes@choisel.fr
www.choisel-commune.fr et Facebook

19 octobre 2019

Apocalypse

Jeu de survie et escape game, organisé par la Mairie de Choisel, conçu par Hilarium Animation.

C'est la fin du monde et vous y avez survécu mais tout n'est pas gagné. Désormais vous devrez réussir des missions :

- 1 - Récupérer vos éléments de survie
- 2 - Récupérer de quoi soigner les personnes contaminées
- 3 - Rester en vie.

Munis d'une carte, vous devrez réussir les missions nécessaires à votre survie en évitant les territoires contaminés.

11 lieux à traverser

11 personnages infectés

11 ceintures de vie à conserver
et 22 missions à accomplir
... pour ne pas périr.

Fête des Voisins et de la Musique



Encore un très beau moment à Choisel.

Merci à toutes et tous et bravo au groupe **Blossom** qui, après un set de reprises à leur façon, nous a fait la primeur de 5 superbes compositions originales. ■

Jeux inter-hameaux



Inter-hameaux de Choisel 2019



Cette année des nouveaux jeux
mais aussi les « classiques »
et toujours dans la bonne humeur !!

**14 septembre
14h30**



La coupe est remise en jeu !

Venez défendre ou soutenir la couleur de votre hameau !!!

Programme : 14h30-17h30 - Jeux dans le parc de la mairie
19h-23h - Apéritif (offert), Repas (10€ / adulte)
& Musique avec les groupes « The Band » et « Les Ermites »
Espace Ingrid Bergman

Coupon-réponse

Vous pouvez venir encourager votre hameau sans inscription préalable. Portez haut ses couleurs (Le Village : ROUGE, Herbouvilliers : JAUNE, La Ferté : BLEU).
Vous pouvez également participer aux jeux (tout le monde est le bienvenu) soit en appelant la mairie (01 30 52 42 15) ou les organisateurs (07 83 77 43 05) ou en cochant la case ci-contre.

Afin de fiabiliser le nombre de convives, une participation de 10€ (> 12 ans) vous est demandée à l'inscription. Ce tarif est réservé aux habitants de Choisel (15€ hors Choisel). **Réponse à transmettre obligatoirement en mairie jusqu'au lundi 9 septembre** afin de pouvoir faire les réservations définitives.

NB 1 : les enfants sont les bienvenus, quel que soit leur âge...

NB 2 : les personnes n'ayant pas de moyen de transport peuvent contacter la Mairie (01 30 52 42 15) ou le 07 83 77 43 05, des covoiturages aller et retour seront organisés.

Réservation/inscription auprès de la mairie
avant le **lundi 9 septembre**

Souhaite participer aux jeux : OUI ☐ NON ☐

Nom :

Hameau :

Nombre de personnes adultes :

Enfants de moins de 12 ans :

Que vous ayez participé ou non aux jeux, vous pouvez réserver pour le **repas du soir** :

10€ x ... = €

Nombre d'enfants de moins de 12 ans au repas (gratuit) :

Règlement par :

Espèces ☐ Chèque ☐ (ordre : Trésor Public)

■ De la pluie à la BROCANTE ...

Les années passent et ne se ressemblent visiblement pas ! Pour cette saison, et contrairement aux précédentes, le temps nous a malheureusement pas épargnés pour la Brocante !

La météo n'ayant pas été en notre faveur, la brocante n'a pas eu le succès habituel tant espéré. Le froid, la pluie et la grêle ont eu raison de notre célèbre manifestation sans pour autant décourager nos bénévoles qui s'étaient affairés en amont et en aval afin de préparer au mieux cet événement annuel.

Malgré tous leurs efforts et le manque de bénévoles pour préparer cette manifestation, le Foyer Rural n'a pas connu le succès attendu pour la brocante. Les exposants, qui étaient nombreux à s'être inscrits au départ, se sont peu à peu désistés faute de météo clémente. Par conséquent, il est tout aussi naturel que la fréquentation des visiteurs n'ait pas été à la hauteur de nos espérances. Bilan de cette journée, beaucoup de fatigue physique et morale pour nos bénévoles qui se donnent tant de mal pour chaque manifestation organisée.

Après cette malheureuse aventure météorologique de la brocante, c'est à nouveau avec beaucoup d'entrain que toute l'équipe de bénévoles s'est mise au travail afin d'organiser cette dernière journée de la saison. L'organisation de notre fête annuelle de la Saint Jean n'est jamais sans conséquences, car nous manquons de bénévoles



... pour une FÊTE DE LA SAINT-JEAN rayonnante ■

pour le montage de toutes les structures nécessaires à nos attractions et autres stands, mais aussi pour toute l'intendance à gérer en amont et également lors du rangement le lendemain ! Cette journée est une des plus importantes de la saison et c'est pour cela que nous tenons à ce que tout soit parfait ce jour-là.

Comme tous les ans, le FRC a accueilli petits et grands dans l'enceinte de l'EIB entièrement refait à neuf et livré à temps pour le bon déroulement de la journée. Cette année, nous avons créé de nouveaux jeux pour les enfants. « Le tir aux canards » au stand de tir à la carabine a fait la joie des petits qui, jusque-là, n'avaient pas accès à cette activité. Aussi, un nouveau jeu a été entièrement conçu par Véronique Manouvrier avec l'aide d'Eric Lebacquer : « le jeu du blason ». Comme son nom l'indique, il reprend la forme et les couleurs du blason de la commune de Choisel et consiste à viser des anneaux dans des tubes en bois pour gagner des lots. Ce nouveau jeu a connu ses premières heures de gloire. Un grand merci également à Fatima Bilguen et son équipe qui comme chaque année viennent parer gracieusement nos chers chérubins de paillettes et autre maquillage. Grace à une météo bien plus clémente et agréable qu'à la brocante, nous avons pu recevoir un grand nombre de visiteurs pour cette dernière manifestation de la saison. La journée s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit, suivie du bal animé comme d'habitude par

le groupe NEVADA qui, comme d'ordinaire, a su mettre le feu sur le dance floor de Choisel.

Evidemment, notre soirée ne pouvait avoir lieu sans notre traditionnel feu de la Saint-Jean précédé, bien entendu, du feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Choisel de mille et une étoiles scintillantes.

La soirée a continué à battre son plein jusqu'à tard dans la nuit et c'est ainsi que la dernière fête de la saison s'est achevée. Nous vous donnons donc rendez-vous à la prochaine saison en espérant toutefois compter d'autres bénévoles parmi nous que nous serons ravis d'accueillir.

En effet, et ce pour la pérennité de l'association, il est clair que nous manquons toujours de bonnes âmes pour venir nous prêter main forte ! Sachez également que sans l'aide de bénévoles, l'association ne pourra survivre éternellement et se verra donc dans l'obligation de cesser toute activité.

Nous comptons donc sur vous et vous encourageons à venir nous rejoindre pour cette belle aventure humaine qu'est Le Foyer Rural. ■

www.foyerrural-choisel.fr

✉ frural.choisel@gmail.com

Luc Valtat - président :

06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :

06 83 62 22 25

La fête de fin d'année 🕶️

✉ accueilchoisel@gmail.com

et pendant ce temps à la Maison d'Ingrid ...



Soirée mexicaine

► Le **Mexique** était à l'honneur pour notre soirée estivale du 15 juin.

Après une Margarita en apéritif accompagnée du guacamole traditionnel, tout le monde a pu déguster une belle salade mexicaine, puis des brochettes préparées sur les planchas, bien sûr. Et une excellente salade de fruits « faite maison » pour finir.

Nous avons pu y associer le **groupe de musique Mariachi Anahuac**, tous d'origine mexicaine, pour mettre l'ambiance sur scène et entre les tables. Par chance, le beau temps a accompagné cette soirée et une formation accélérée à quelques danses populaires a permis de faire danser tous les convives ensemble jusqu'à tard dans la nuit.

Un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation efficace et bravo aux participants pour leur dynamisme à table et sur la piste de danse !

En complément des soirées à thème que nous organisons, nous proposons aussi d'accueillir des associations proches pour, par exemple, leur permettre d'inviter leurs membres à leur repas de fin d'année. Ainsi deux associations ont pu profiter cet été du magnifique cadre extérieur de la Maison d'Ingrid :

► Le **groupe SNC : Solidarités Nouvelles face au Chômage de Chevreuse**, qui aide les chercheurs d'emploi à se repositionner sur le marché du travail

► Le **groupe CIVC : Coureurs Indépendants de la Vallée de Chevreuse**

Nous sommes à votre écoute pour vous aider à organiser ces événements sur mesure. N'hésitez pas à nous contacter.



Demandez le programme

des festivités

Nous vous proposons en exclusivité le programme des festivités pour les mois à venir :

Samedi 16 novembre

Soirée Pub irlandais

avec le groupe « Seventh Wave » et quelques bières bien choisies

Vendredi 13 décembre

Soirée Jeux de société en famille

Vendredi 17 janvier

Soirée Ciné débat

2^e édition après le succès de la première

Samedi 29 février

Soirée Bar à Vins

pour fêter l'année bissextile !

des ateliers-nature

Nous avons le plaisir d'intégrer dans les activités de la Maison d'Ingrid, les Ateliers-Nature de Caroline qui se déroulent les samedis matin (9h à 11h) :

- 9 novembre : **Nichoirs pour mésanges peints aux ocres du Roussillon**
- 1^{er} février : **Shampoings solides et shampoings à base de poudres de plantes**
- 28 mars : **Balade plantes sauvages à Choisel**
- 25 avril : **Tapas et tortillas / cuisine plantes sauvages**
- Mai : **Jardin naturel & troc de plantes et graines**



Nous vous rappelons que le **bar associatif** est ouvert
tous les vendredis
de 18h30 à 20h.

Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
✉ maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page Facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

Rénovation de l'Espace Ingrid Bergman

Les travaux de réhabilitation et de rénovation thermique de l'Espace Ingrid Bergman sont achevés. À notre grande satisfaction le budget et les délais ont été respectés.

Ces travaux, comme nous nous y étions engagés, vont permettre de réaliser une économie substantielle sur la consommation énergétique du bâtiment (estimée entre 50 et 60 %). Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur avec une régulation asservie à la température extérieure. L'ensemble des éclairages est à base de LEDs. L'empreinte carbone de ce bâtiment sera nulle.

Vous pourrez découvrir les locaux rénovés lors de l'inauguration officielle lors du week-end du patrimoine, le samedi 21 septembre.

À cette occasion, vous pourriez également apprécier les derniers aménagements du Parc de la Mairie.



Par Alain Seigneur et Frédéric Julhes



Le Parc de la Mairie

L'aménagement du parc a été complété juste avant l'été par 3 tables rondes et bancs circulaires.

Nous les avons disposés près du bar associatif de la Maison d'Ingrid, du terrain de pétanque et du terrain de football.

Elles sont pour vous, n'hésitez pas à les utiliser (ce que nous avons déjà pu constater cet été !).

Ces tables ont été subventionnées par le PNR de la Vallée de Chevreuse, que nous remercions une nouvelle fois.

L'Auberge



Nous allons maintenant passer à la phase rénovation et aménagement de la propriété située au 2 rue de la Maison Forte pour y créer une Auberge.

Là aussi, nous allons nous attacher à en minimiser la consommation énergétique.

Cette auberge comportera une salle de restauration pouvant accueillir un groupe d'une soixantaine de convives, une salle plus intime avec une demi-douzaine de tables. Une grande terrasse permettra également de se restaurer en admirant la nature et le massif boisé du Tartelet.

Ces travaux vont pouvoir être réalisés grâce à des aides financières, en particulier du Conseil Départemental. Nous remercions tout particulièrement son Président Pierre BEDIER pour son aide. L'impact sur le budget communal en sera réduit et n'aura pas d'impact sur les impôts locaux.

Le début des travaux est programmé en septembre pour une ouverture espérée au second trimestre 2020. Vous pourriez alors vous y restaurer dès le retour des beaux jours.



Faire revivre le cœur des villages

Retrouvez l'article de notre maire Alain Seigneur, paru dans le "Magazine des Mairies et Intercommunalités des Yvelines".

> À lire sur le site de la commune.

Recensement de la population à Choisel

par Alain SEIGNEUR,
votre Maire



Le recensement national aura lieu dans notre commune **du 16 janvier au 15 février 2020**.

Il est obligatoire et gratuit mais c'est avant tout un devoir civique. Il permet de connaître le nombre d'habitants mais aussi les caractéristiques de la population. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur, Madame Maria GONCALVES. Elle sera munie d'une carte officielle et elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

A la fin de la collecte, les résultats sont transmis à l'INSEE pour traitement. Toute l'information collectée ou transmise est entièrement confidentielle. ■

Quelques rappels

L'entretien des abords des propriétés, trottoirs et accotements, incombe au riverain. L'effort et l'investissement de chacun à cette contribution permet de maintenir notre cadre de vie.

Il en est de même pour les **chemins ruraux**. Leur entretien ne relève pas des dépenses obligatoires des communes.

La **taille des haies** qui empiètent sur le domaine public doit régulièrement être réalisée. Certaines haies, non entretenues, entravent le passage des piétons et/ou véhicules. Même des ronces en dépassent parfois pouvant causer des blessures aux usagers. **La responsabilité du propriétaire serait engagée en cas d'accident.**

L'entretien des **arbres en bordure de voie** doit également être assuré pour prévenir toute chute de branches sur les axes routiers ou les trottoirs.

Les **nuisances sonores** excessives de jour comme de nuit sont prohibées et sanctionnables. Les fêtes en plein air doivent se faire en bonne entente avec le voisinage et rester exceptionnelles. Leur plage horaire doit permettre le respect du repos nocturne de son entourage.

L'**utilisation des engins à moteur** et/ou bruyants est également réglementée par un Arrêté Préfectoral du 11 décembre 2012 :

	pour les particuliers	pour les professionnels
jours ouvrables	de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30	de 7h à 20h
samedis	de 9h à 12h et de 15h à 19h	de 8h à 19h
dimanches et jours fériés	de 10h à 12h	Interdit - sauf intervention urgente

Clôtures et Paysage

par Alain SEIGNEUR, votre Maire
et Laurent LIEVAL, Adjoint à l'Urbanisme et à l'Environnement

La commune de Choisel faisait partie par décret (nov. 1973) du site inscrit de la Haute Vallée de Chevreuse ; elle est aujourd'hui classée (juil.1980) en tant que « **site pittoresque** ».

Nous avons également le privilège d'y héberger un patrimoine protégé remarquable : **le site classé en 1973 du Château de Breteuil** et celui inscrit en 1982 de **l'église Saint-Jean-Baptiste** en tant que « Monuments Historiques ».

Nos paysages et l'harmonie de la commune font l'admiration de beaucoup de touristes et de randonneurs mais surtout votre fierté. En effet, au travers des nombreux échanges que je m'efforce d'entretenir avec vous, il ressort qu'une majorité, voire même la totalité des Choisiens, apprécie ce cadre de vie exceptionnel que

beaucoup nous envie et je ne me lasserai jamais de le rappeler.

À ces titres, la préservation de notre environnement est primordiale, mais elle impose quelques contraintes, plus particulièrement en matière d'urbanisme.

Ainsi **toute modification de l'aspect extérieur des habitations et l'édification de clôture ou portail sont soumis à une autorisation préalable** avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France assortie éventuellement de prescriptions contraignantes, mais ô combien nécessaires, pour conserver l'harmonie des lieux et poursuivre la mise en valeur de cet écrin que nous estimons.

Il est recommandé de privilégier des clôtures agrémentées de haies végétales composées d'essences locales, telles que présentées dans

les documents conseils du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et repris dans le Plan Local d'Urbanisme.

En particulier, les clôtures en canisse et en brande synthétique sont proscrites. Y recourir vous engagerait à des dépenses inutiles car il vous faudra les retirer et vous exposerait à de potentielles sanctions en cas de refus.

Afin de vous éviter ces désagréments, **nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.** Faisant appel à votre compréhension, notre engagement repose sur votre investissement dans la protection et la préservation de notre environnement qui impacte notre cadre de vie.

Merci de votre collaboration et votre engagement à son maintien. ■

Incivilités

Nous avons malheureusement à déplorer des comportements d'incivilité.

Certains individus utilisent les abris comme des buvettes. Ils y laissent bouteilles d'alcool, cannettes et mégots par terre sans même utiliser les poubelles qui sont à leur disposition. Les bouteilles sont parfois brisées.

Notre agent technique doit après chaque week-end nettoyer ces abris afin que les jeunes qui y attendent le bus pour se rendre dans les établissements scolaires puissent les utiliser en toute sécurité et dans des conditions d'hygiène irréprochables.

Le civisme est la base minimum pour le respect du bien collectif. Nous espérons qu'il progressera et que ces agissements inacceptables disparaîtront. ■

Le Labyrinthe de la Fillolière

par Isabelle et Océa, de La Ferté

Cet été nous avons découvert le labyrinthe de la Fillolière qui, pour cette 2^e édition, nous a fait voyager jusqu'en Amérique du Sud dans l'univers des Incas.

Afin de trouver notre chemin dans l'immense champ de maïs, nous devons élucider des énigmes et obtenir les indices pour franchir les étapes. Une exploration qui n'était pas facile car le labyrinthe était astucieusement élaboré et nous avons souvent rebroussé chemin.

La diversité des énigmes demandaient de la réflexion et apportaient des touches de culture générale, rendant le parcours

ludique et stimulant pour toute la famille. Petits et grands font équipe pour trouver la sortie et chacun y trouve son compte.

Au détour d'une allée, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir une plateforme du haut de laquelle nous pouvions admirer l'immense labyrinthe, les champs alentours ainsi que le château de Breteuil.

Durant un peu plus d'une heure, cette activité estivale nous propose une belle aventure entre les hauts épis de maïs. Nous vous conseillons vivement de tenter l'expérience l'année prochaine ! ■





Nous le savons tous, notre village abrite de nombreux passionnés, et nous aimons leur donner la parole dans les Echos. Parmi eux, certains ont même pu aller jusqu'au bout et en faire leur métier !

C'est le cas d'Aurélien, qui vit à Herbouvilliers et qui est Maréchal-Ferrant. Un métier magnifique, dans lequel il se donne au point que sa réputation va bien au-delà de la Méditerranée, jusqu'aux pays du Golfe ! Voici son histoire...



Aurélien SEIGNEUR Maréchal-Ferrant



Propos recueillis par Frédéric Julhes

La passion dès l'enfance

Aurélien est né en 1981 et monte des chevaux depuis son enfance. C'est au Haras de Malvoisine, tout près de nous, qu'il allait régulièrement apprendre l'équitation et faire du saut d'obstacle.

Et dès l'âge de 10 ans, comme une évidence, parce qu'il observait l'activité du Haras si souvent, il a su ce qu'il avait envie de faire plus tard : Aurélien, 10 ans, sera un jour « maréchal-ferrant » !

Pourtant, juste après la 3ème, c'est vers une autre spécialité qu'il sera orienté, celle de l'électrotechnique. Il commencera dans cette voie, et fera même un stage... mais,

on l'a dit, Aurélien voulait être maréchal-ferrant, alors tout ça fut vite corrigé.

Pour faire ce métier, il faut obligatoirement avoir un CAP en maréchalerie, une formation en trois ans qui est très spécialisée et pour laquelle il y a 3 écoles : la première à Saint-Hilaire-du-Harcouët, près du Mont-Saint-Michel, la seconde à Beauvais et la troisième à Toulouse. Aurélien insiste sur le fait que la France est très renommée dans ce métier. A l'époque où Aurélien entame ses formations, de nombreux jeunes empruntaient cette

filière et il fallait passer par un concours. Aurélien se dirigera finalement vers Saint-Hilaire, dont la réputation est très bonne et où il recevra une solide formation.

Il poursuivra ensuite son cursus avec les « Compagnons du devoir et du Tour de France », une association ouvrière qui permet d'atteindre un haut niveau de perfectionnement dans de nombreux métiers concrets et utiles, dont des « métiers du vivant » comme la maréchalerie.

Dès 17 ans, Aurélien a la chance de rejoindre un « patron » et de commencer à travailler dans le domaine qu'il souhaitait. Et sa passion pour ce métier ne fait que croître ; il commence très tôt le matin, ne s'arrête que très peu et se perfectionne en mettant en moyenne 20 fois par jour en pratique les différentes étapes de la maréchalerie :

1- le déferrage : étape qui consiste à retirer l'ancien fer

2- le parage : une étape délicate, où on va retirer une partie de l'ongle avec un « rogne-pied »

3- l'ajustage : le moment où on travaille le fer pour qu'il soit parfaitement ajusté au pied du cheval

4- la portée à chaud du fer, également une étape importante, qui inclut le chauffage du fer à plus de 400°C et le fait de le poser sur le pied du cheval et surtout de voir s'il doit être réajusté et à quel endroit

5- le meulage, un biseautage précis pour éviter les déferrages accidentels

6- le brochage, qui revient à sélectionner 6 à 8 clous (la taille des clous doit être adaptée en fonction du contexte) et à les poser d'une façon appropriée

7- ... et enfin le rivetage et la finition, qui consistent à replier les clous dans la corne et à râper le sabot avec soin.



1

Le déferrage



2

Le parage



3

L'ajustage



4

La pose à chaud



5

Le meulage



7

Le rivetage et la finition



6

Le brochage



La signature d'Aurélien

Aurélien développa rapidement un style personnel à chacune de ces étapes, sans compter ce qui complète la « patte » de chaque maréchal-ferrant, à savoir sa connaissance de l'anatomie des chevaux et de leurs éventuels défauts d'aplomb, sa capacité à s'en faire obéir, sa précision dans l'ajustage...

Toutes choses qui font aujourd'hui la signature d'Aurélien. Car chaque maréchal-ferrant a une façon personnelle de ferrer ; comme Aurélien le dit, « je lève un pied, je sais qui l'a ferré ». Et cela est vrai également pour lui-même !



Développement de l'activité

En 2006, alors qu'Aurélien avait à peine 25 ans, il eut l'occasion de reprendre la clientèle de son patron et de développer son activité.

Aujourd'hui, la société (une EURL) compte 5 salariés et 1 apprenti. Aurélien et son épouse, Sophie gèrent la société et Aurélien ferre toujours autant de chevaux chaque jour. Il se lève d'ailleurs toujours aussi tôt !

Cinq salariés, c'est déjà une « grosse structure » dans le métier, qui reste un domaine d'artisans et de passionnés, où le responsable de la société est lui-même chaque jour au travail avec les chevaux.

Sa clientèle s'est étendue grâce au bouche-à-oreille et sa réputation l'amène à voyager, pour aller

régulièrement en Normandie (avec son atelier roulant, voir photo), en Belgique... et même de façon très régulière aux Emirats Arabes Unis, pour y ferrer des chevaux d'exception.

Les clients et les chevaux sont très différents, certains chevaux dont Aurélien s'occupe régulièrement sont de très grande valeur. Pour ceux-là, les clients demandent en général qu'ils soient ferrés par Aurélien lui-même.

Mais quel que soit le cheval, Aurélien fournit les mêmes efforts et donne la même attention pour, à chaque fois, réaliser un ferrage aussi parfait que possible.



Aurélien SEIGNEUR Maréchal-Ferrant



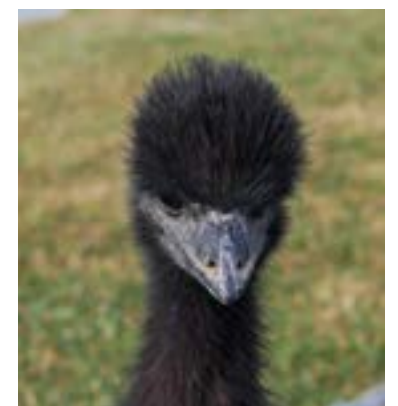
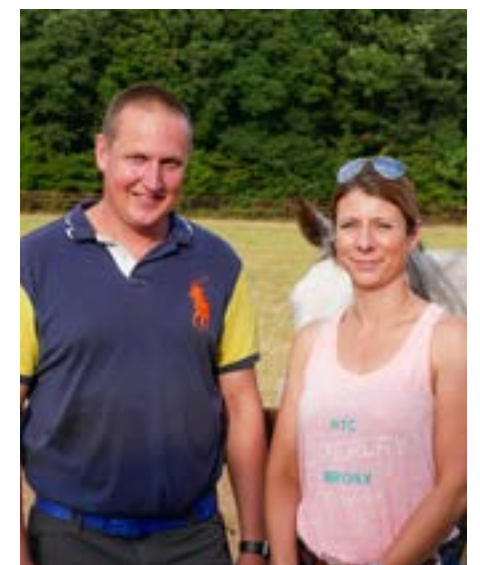
Vivre à Choisel

Aurélien est très attaché à Choisel, il y est né et, comme il le dit, « je connais tous les anciens ».

Une phrase qui revient souvent, comme un ancrage. Il travaille d'ailleurs tout près de Choisel, sur le territoire de Saint-Forget, en haut de la côte des 17 tournants.

Un grand terrain qui leur a permis, avec Sophie son épouse, de s'étendre et d'avoir autour d'eux des chevaux mais aussi de nombreux autres animaux, dont certains exotiques.

Tous cohabitent au son – très matinal et enthousiaste – des outils d'Aurélien... ■



Anatomie du pied du cheval



Le saviez-vous ?

Ce qui est en contact avec le sol, c'est un doigt unique et son ongle. Cette apparente fragilité en fait également « le meilleur système d'amortissement dans le monde animal » selon Aurélien.



“ Le métier de maréchal-ferrant est noble et très ancien. Même si l'outillage a changé, l'expertise et la passion des images que nous avons du passé semblent intactes. Elles sont véritablement incarnées chez Aurélien. Une rencontre marquante et une belle histoire, qui montre qu'il y a de nombreuses façons de réussir et d'exceller quand on aime ce que l'on fait ! ”

Frédéric Julhes



Caroline Vergne

SAVEURS DES ÎLES :

Lors des soirs de juin propices aux repas conviviaux, les occasions sont nombreuses pour découvrir de nouvelles saveurs. Rien de tel qu'un dessert aux plantes sauvages pour vous surprendre.

Le **mélilot**, plante fourragère, est une de ces plantes pleines de surprises. En effet, dès les premières bouchées d'un cake parfumé au mélilot, les regards se fixent et les papilles se questionnent pour reconnaître ce goût si particulier. Certains se lancent : Vanille ! D'autres surenchérisent, non c'est de la cannelle, ... Un bouquet d'épices sucrées avec une note végétale. Mais d'où vient cette saveur des îles si singulière qui s'épanouit dans nos jardins ?

Le mélilot est de la famille des trèfles. Nommé aussi **trèfle jaune**, sa taille oscille entre 40 cm et 1m20.

Ses racines composées de petits nodules fixent l'azote indispensable à la croissance des plantes via des bactéries. Dans un sol pauvre, l'azote est prélevé dans l'air du sol pour favoriser la croissance des feuilles.

C'est donc un **excellent engrais vert**. Pour cela, avant la floraison, les jardiniers fauchent le mélilot, ensuite ils ont le choix de le laisser sur place comme paillage ou de l'enfourir. La décomposition de celui-ci libère l'azote stocké.

La floraison estivale donne une multitude de petites fleurs jaunes agencées en grappe. Le

LE MÉLILOT

ballet des insectes pollinisateurs commence car c'est aussi une **plante mellifère**. L'étymologie du nom est « lotus à miel ». Ces fleurs sont inodores et pourtant... En les laissant sécher quelques jours dans un endroit aéré et très sec, leur subtil parfum se dévoile : un mélange suave de vanille et de cannelle.

Les fleurs renferment une substance que l'on retrouve dans les gousses de vanille et dans la cannelle : **la coumarine**. Séchées, elles se conservent toute l'année dans un pot hermétique et conservent leurs propriétés. On peut les placer dans un sachet en tissu pour parfumer les intérieurs. Les plus gourmands les intègrent dans les desserts comme de la vanille en récupérant les fleurs sur les tiges.

Ces sommités fleuries possèdent aussi des **propriétés anti-inflammatoires et protectrices du système vasculaire**. De là à dire que ces desserts donnent des jambes légères, il n'y a qu'un pas ... infranchissable.

Voici ci-contre la recette pour vous permettre la dégustation de petits cakes au mélilot.

Quel délice !

Pour ceux qui le souhaitent, des **sachets de graines seront disponibles gratuitement à la MIC** dès le mois d'octobre (ouverture vendredi soir 18h30-20h). ■

Légende :

1 Le Mélilot, aussi appelé trèfle jaune

2 Bourdon butinant le mélilot

NOUVEAU

Retrouvez désormais le calendrier des activités régulières proposées par Caroline aux pages « Maison d'Ingrid ». => rendez-vous page 21 de ce numéro

la recette

CAKE SAVEUR MÉLILOT À L'ABRICOT

Ingrédients pour 20 minicakes

- ✿ 2 œufs
- ✿ 125 g de beurre
- ✿ 125 g de sucre
- ✿ 125 g de farine
- ✿ 1 sachet de levure chimique
- ✿ 12 tiges de fleurs séchées de mélilot
- ✿ confiture d'abricot

Préparation 15 min

Cuisson 35 min à 170°C.

Préparation

Faire ramollir le beurre.

Ajouter le sucre et mélanger énergiquement pour le blanchir et le rendre crémeux.

Ajouter les fleurs de mélilot sans mettre la tige.

Incorporer les œufs, mélanger.

Rajouter la farine et la levure et mélanger délicatement.

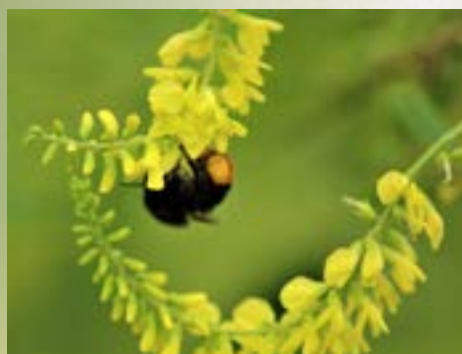
Disposer dans des mini-moules à cake environ 2 cuillères à soupe.

Après 10 min de cuisson, rajouter une cuillère à café de confiture d'abricot au centre de chaque mini-moule après avoir fait une entaille.

Poursuivre la cuisson.

Démouler à froid.

Déguster. 😊





urgences

	centre anti-poison	01 40 05 48 48
	SOS médecin	01 39 58 58 58
	Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
17	gendarmerie	Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
18	pompiers	Allô enfance maltraitée 119
	Solidarité vieillesse	39 77
15	SAMU	SOS amitiés 01 42 96 26 16
	Drogue info service	08 00 23 13 13
112	urgences Europe	Dépannage ENEDIS 0972 675 078
		Dépannage SUEZ 0977 401 142